

courrier Sud



Bulletin Trimestriel n°58

Dispensé de timbrage nom du site de dépôt

N° CPPAP : 0518 S05308

Prix : 0,04 €
(ça vaut pas plus)

Comité de rédaction
Eric Ponticourt
Didier Letot

Directeur de publication
Pierre Changey

Journal
imprimé
par nos
soins

SEPTEMBRE
2014

P

P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Le journal du syndicat Sud Éducation 02

Union
syndicale
Solidaires

Sud éducation Aisne - MAISON DES SYNDICATS c/o Solidaires, 1 avenue Jean Jaurès - 02000 Laon - 06 70 67 39 64
contact@sudeduc02.org - www.sudeduc02.org

Courrier SUD est destiné à tous les personnels de votre établissement, merci de faire circuler

AU SOMMAIRE :

Édito p. 1

Défendre l'école publique p.2

Spécial élections professionnelles p. 3

Bulletin d'adhésion p. 4



SUD ÉDUCATION AISNE VOUS SOUHAITE UNE "BONNE" RENTRÉE...

...avec ses nouveaux rythmes scolaires et leurs conséquences parfois désastreuses sur les conditions de travail des collègues du premier degré...

...avec les "nouveaux" stagiaires à qui on promet une formation initiale personnalisée, répondant à leurs besoins. Besoins qu'ils ne peuvent cerner dans leur totalité puisque stagiaire...Pourvu qu'on leur apprenne les outils syndicaux, Sud Éducation veut bien s'en charger.

...avec un sentiment plus que partagé d'amateurisme dans l'organisation de cette rentrée. Et dire que les élections professionnelles approchent... (page 3).

Sans oublier la réforme des statuts, rentrant en vigueur à la rentrée 2015 (et même à la rentrée 2014, pour une partie de la réforme, dans les établissements "REP+")

Pour SUD éducation, une des seuls syndicats à voter contre cette réforme au Comité Technique Ministériel, c'est le décret 2014-940 qui comporte le plus de régressions :

- il incorpore des missions qui n'étaient pas obligatoires dans les précédents textes statutaires ;
- il entérine les compléments de service dans des établissements de communes différentes ;
- il oblige les personnels à encadrer les élèves en stage en entreprise ;
- il ne comporte plus de réduction des maxima de service, par exemple pour les classes de plus de 40 élèves...

Enfin et parce qu'il faudrait toujours avoir en tête un éclairage international, nous vous proposons en page 2 un extrait de la déclaration rédigée lors de la réunion internationale pour la défense de l'éducation publique, à Rio en août dernier.

Défendre l'école publique

Dans le monde entier, l'éducation publique est fortement agressée. Les attaques gouvernementales peuvent prendre des formes différentes selon les pays, mais toutes suivent les directives de la Banque Mondiale, du FMI, de l'OCDE et des autres institutions internationales. Même des institutions comme l'UNESCO, qui devraient être au service de l'éducation, participent à la mise en place de ces politiques.

Dans de nombreux pays, l'éducation disparaît en tant que droit social et humain. L'éducation devrait être publique, gratuite, laïque, émancipatrice, répondre aux besoins de la classe ouvrière ; ce devrait être une priorité, mais ce n'est pas le cas. L'éducation est devenue un marché en expansion. La privatisation de l'éducation avance partout, avec des conglomérats et des sociétés toutes puissantes, qui agissent sur toute la planète.

Ce processus permettant le passage du public au privé est une exigence des entreprises qui font de l'éducation un négoce. Même si elle reste encore sous tutelle de l'État, l'éducation est mise au service des entrepreneurs, à travers plusieurs mécanismes au service du capitalisme.

Les coupes budgétaires et le financement de l'éducation privée par de l'argent public, les plans d'ajustement économiques, le licenciement des fonctionnaires, le non-remplacement des départs à la retraite, les réformes qui détruisent les services publics, la priorité des gouvernements à payer les « dettes » exigées par les banques, parmi d'autres mesures, donnent le ton. L'éducation, qui devrait être un droit social et humain, n'est nullement une priorité des politiques d'État.

Ce sont les populations pauvres qui en souffrent le plus, les enfants de la classe ouvrière et des secteurs opprimés. Dans le monde, plus de 100 millions d'enfants et 800 millions de jeunes et adultes se trouvent en dehors du système scolaire (source : UNICEF, 2012), ce qui met en péril le droit à l'avenir de toute une génération.

Les travailleuses et travailleurs de l'éducation souffrent de ce processus par lequel, petit à petit, les conquêtes démocratiques sont détruites et l'autonomie pédagogique conquise au fil des années, attaquée. La contre-réforme de l'éducation est en cours, celle-ci devient un service marchand de rapports de mise en concurrence, de sélection et d'inégalités.

Il n'a jamais autant été question d'une éducation à deux vitesses : d'une part une éducation de grande qualité et au coût élevé, adressée aux enfants de la bourgeoisie et de la haute classe moyenne, d'autre part celle pour les enfants des travailleurs et travailleuses et des secteurs opprimés, basée sur l'acquisition de compétences destinées à réussir les tâches utiles au marché du travail, faisant de l'éducation publique un rouage essentiel à l'appareil productif.

Toutefois, de par le monde, les travailleuses et travailleurs de l'éducation et la jeunesse résistent à ces mesures. De nombreuses luttes se sont organisées dans plusieurs pays, pour défendre les services publics, les droits sociaux, l'éducation publique. Elles se traduisent par des grèves sectorielles, par des occupations d'universités et rectorats ou encore par des manifestations de jeunes.

La destruction ininterrompue de l'éducation en tant que droit public doit cesser.

Pour cela, l'action du syndicalisme de classe et des organisations de la jeunesse qui souhaitent agir aux côtés de la classe ouvrière est fondamentale.

A travers la défense de l'éducation publique nous nous opposons aux politiques de réformes économiques et sociales, de suppression des acquis, de casse des services publics dans leur ensemble, de destruction de la sécurité sociale et tous ces reculs orchestrés de par le monde.

Nous luttons pour :

- **l'éducation publique, gratuite, laïque, émancipatrice,**
- **répondre aux besoins de la classe ouvrière ;**
- **les services publics ;**
- **les droits des travailleurs et travailleuses de l'éducation ;**
- **des salaires, un avancement et des conditions de travail dignes, pour toutes et tous**



Pourquoi voter sud aux prochaines élections professionnelles ?

A SUD éducation, nous syndiquons tous les personnels de l'éducation nationale...

de la maternelle à l'université, professeurs certifiés, agrégés, contractuels ou vacataires mais aussi tous les personnels en contrat précaire, assistants d'éducation, « AESH » (ex-AVS-AED, CUI-CAE) et EVS. Nous ne faisons pas de distinction ni de discrimination, partant du principe que nous sommes tous des travailleurs de l'éducation nationale.

A SUD éducation, nous sommes sur le terrain...

Pour défendre les droits des personnels. Nous nous déplaçons dans les établissements pour aller à la rencontre des travailleurs et travailleuses, nous apportons des réponses concrètes aux questions qui nous sont posées, nous apportons notre soutien et notre aide à ceux qui le demande, syndiqués ou non syndiqués.

A SUD éducation, nous sommes indépendants...

Pour être fort, notre syndicat doit être démocratique et indépendant de l'administration et des partis politiques. A SUD, il n'y a pas de syndicalistes professionnels coupés du monde du travail. Chaque adhérent peut participer à la vie du syndicat. Les adhérents « déchargés » sont élus démocratiquement chaque année pour une décharge qui ne peut jamais dépasser un demi-service et 5 années consécutives, ils restent donc tous en contact avec le monde du travail.

A SUD éducation, nous sommes démocratiques...

Ce sont les adhérents qui décident, en assemblées générales, des orientations et des actions du syndicat, aussi bien au niveau local que national. La commission exécutive de SUD éducation ne décide rien, elle prend acte des choix de la base et prend les dispositions nécessaires à leur élaboration. Nous ne récitons aucun credo, nous n'obéissons à aucune hiérarchie. Le syndicat prend la direction que lui donne ses adhérents.

A SUD éducation, nous ne sommes pas sectaires...

L'union Syndicale Solidaires regroupe toutes les fédérations SUD (SUD éducation, SUD Santé, SUD travail, SUD Rail, etc...), notre travail syndical est donc inter-professionnel.

Sans-papiers, chômeurs, peuvent aussi compter sur la solidarité des adhérents de SUD éducation 02 (notre syndicat soutient le CDSP02)

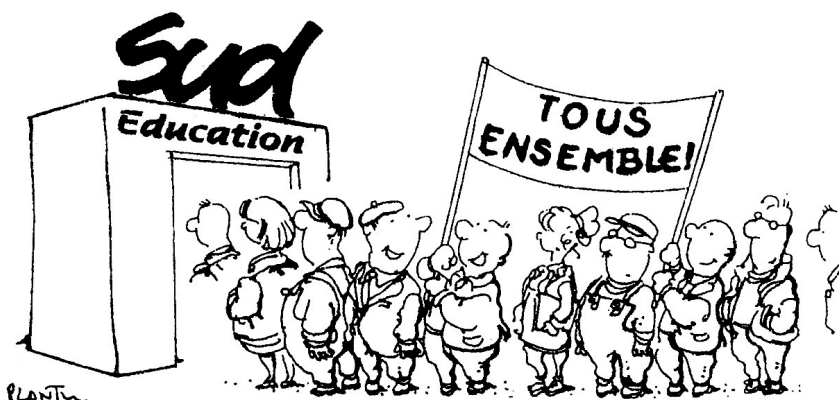
Que signifie SUD ?

SUD est un sigle, il signifie :

Solidaires,

Unitaires

Démocratique



**Du 27 novembre au 4 décembre 2014,
jetez un pavé dans l'urne !
Votez et faites voter**

éducation
SUD
Union
syndicale
Solidaires